

Les Société Holdings : définition, mise en place, gestion et transmissions. Aspects juridiques et fiscaux

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les intérêts juridiques, financiers et fiscaux d'une holding.
- Maîtriser la création et le fonctionnement d'une holding.
- Optimiser la cession et la transmission d'une holding.
- Identifier les risques fiscaux et prévenir l'abus de droit.
- Accompagner ses clients dans la mise en place de stratégies patrimoniales incluant la mise en place d'une société holding

Public concerné :

Prérequis : Pas de prérequis

Intervenant(s) :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens pédagogiques et techniques :

Méthodologie pédagogique interactive

Cas pratiques pour illustrer ses propos et mise en situation des apprenants (cas clients par exemple).

Temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension

Le support pédagogique sera à télécharger directement sur le site de l'intervenant, un lien de connexion sera adressé par email 2 jours avant le début de la formation.

Enregistrement des horaires et temps de connexion

Accompagnement formation à distance

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable.

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Durée de la formation : 7 heures.

Nombre de participants maximum : 20 stagiaires.

Programme :

CHAPITRE I : PROPOS INTRODUCTIFS

I. Un effet de levier financier

II. Un effet de levier juridique

A. Dissociation du pouvoir et de l'avoir

B. Modulation des intérêts des minoritaires et des majoritaires

C. Un effet de levier fiscal

D. La mise en place d'un holding peut-elle être constitutive d'un abus de droit ?

CHAPITRE II : DEFINITIONS

I. Holding par le haut et holding par le bas

II. Holding pure, impure, animatrice de groupe...

III. Holding de famille : l'effet de levier juridique

CHAPITRE III : CREATION DU HOLDING

I. Le choix d'un régime fiscal

II. L'achat des titres

III. L'apport des titres

CHAPITRE IV : LE FONCTIONNEMENT DU HOLDING

I. La détermination du résultat

II. Actes anormaux de gestion et Abus de droit

III. Le régime mère filles

IV. Le régime de l'intégration fiscale

CHAPITRE V : LA TRANSMISSION A TITRE ONEREUX

I. La vente des titres de la holding

II. La vente des titres de participation

III. Analyse comparative

CHAPITRES VI : LA TRANSMISSION A TITRE GRATUIT DU HOLDING

I. Les droits de mutation à titre gratuit

II. Holdings et pactes Dutreil

Modalités d'évaluation des acquis :

QCM

Réalisation d'un test final de validation en ligne (score minimal de 70% à obtenir)

validation 3h30 de formation : Avocat, Experts comptables, Notaires, Banquier et Assureurs.

validation 3h30 IAS/DDA

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires à chaud; à froid

Sanction visée : Attestation de fin de formation et/ou Certification de réalisation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Avoir un ordinateur avec caméra et micro intégré ou/ casque audio, webcam,

Les apprenants pourront utiliser l'outil Webex pour intervenir par chat directement ou en « levant la main » virtuellement pour poser une question à l'oral via leur micro.

Un lien de connexion à l'outil sera adressé par email (à l'adresse préalablement communiquée par le participant lors de son inscription) 2 jours avant le début de la formation .

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée
Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var
Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2026

Conditions tarifaires : nous consulter